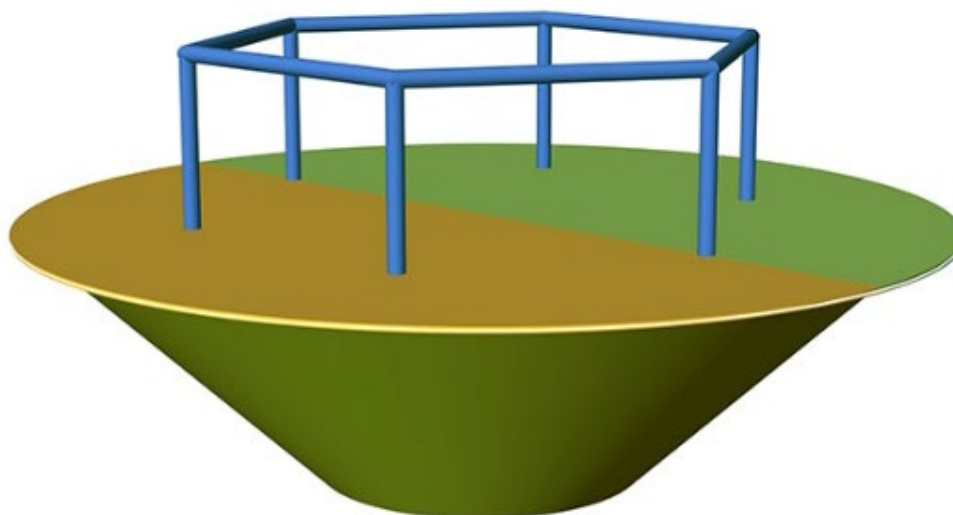


Tourniquet manège ARAIGNÉE BI-COULEUR 1 700 mm

Réf. Procity® 808000
Réf. Loisirs Aménagements 3009



**Loisirs
Aménagements**

PROCITY



FRANCE : +33.(0)5.49.43.56.24

Tourniquet manège ARAIGNÉE BI-COULEUR

1 700 mm

Réf. Procity® 808000
Réf. Loisirs Aménagements 3009

UTILISATION

Tranche d'âge : MANEGE 1,70 M HPDE s'adresse aux enfants de **3 à 8 ans.**

Surveillance : il est pleinement reconnu qu'il est nécessaire de surveiller les enfants de 0 à 3 ans.

Site interdit : terrain pentu.

Profil du sol : il doit être plan.

Nature du sol : matériaux amortissants sous la zone d'impact adapté à la hauteur de chute critique du jeu qui est de **1 m.** Hauteur de chute libre **0.55 m.**

Espace libre à respecter : aucun obstacle étranger au jeu (exemple : une branche d'arbre...) ne doit se situer sur une hauteur de 2 m au-dessus du jeu et au-dessus de la zone d'impact.

Zone d'impact : la surface d'atténuation de l'impact doit être de **26 m².**

Niveau zéro : se référer au marquage indiqué sur les bois.

Garantie : le bois est un matériau vivant, une simple fissure ne pourra constituer une raison suffisante pour changer la pièce du jeu, et ne nuit ni à sa longévité, ni à son utilisation.

Remarque : conserver la notice de montage pour avoir la référence des pièces.

Conformité : ce jeu est conforme aux normes NF EN 1176-1 et EN 1176-5 régies par le décret n°94-699 du 10.08.1994 Et décret n°2019-1007 du 30.09.2019

AVERTISSEMENT :

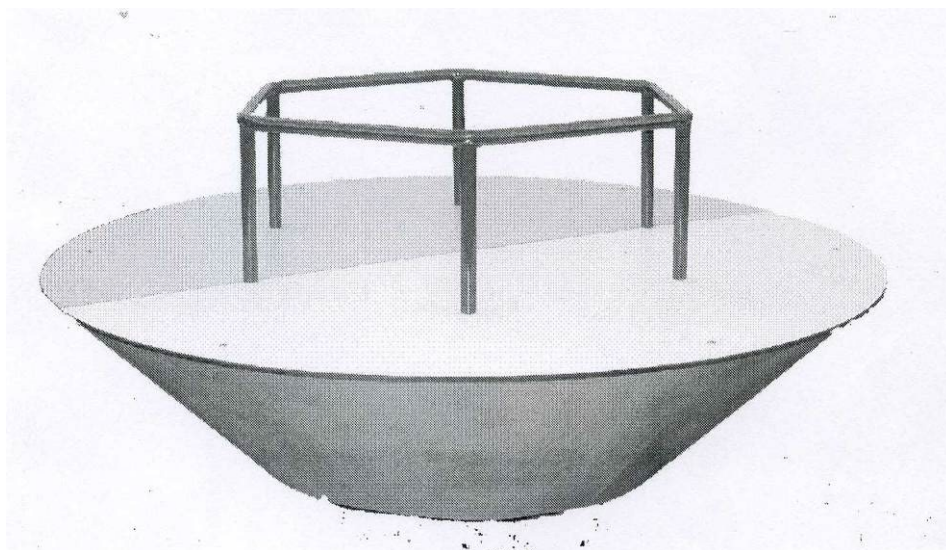
L'ensemble de ce document doit être archivé et utilisé pour la maintenance, les contrôles d'entretien et doit être remis à l'administration en cas de demande.

Tourniquet manège ARAIGNÉE BI-COULEUR 1 700 mm

Réf. Procity® 808000
Réf. Loisirs Aménagements 3009

CONDITIONNEMENT

Colis n°1 : 1 manège 1,70 m + notice de montage + visserie



VISSERIE

VUE	DESIGNATION	DIMENSION	QUANTITE
	TIGE FILETEE	50 CM	4
	RONDELLE	Ø 12	4
	ECROU FREIN	Ø 12	4

Tourniquet manège ARAIGNÉE BI-COULEUR

1 700 mm

Réf. Procity® 808000
Réf. Loisirs Aménagements 3009

MAINTENANCE

MAINTENANCE

- La sécurité des équipements de jeux est fortement conditionnée par leur état et par leur entretien. Donc, ils doivent faire l'objet d'une inspection régulière et d'une maintenance préventive périodique.
- La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement et en fonction d'autres facteurs qui sont par exemple, une utilisation intensive, du vandalisme, un équipement situé près de la mer, la pollution de l'air, l'âge de l'équipement.
- Pour les aires de jeux soumises à un usage intensif ou étant l'objet de vandalisme, l'inspection ou la maintenance tel que le contrôle visuel de routine, doit être renforcée donc devenir quotidienne.
- Si, lors du contrôle, il est constaté l'existence de graves détériorations menaçant la sécurité des enfants, il est recommandé d'y remédier sans délai. Si cela n'est pas possible, il convient d'empêcher toute utilisation de l'équipement par son immobilisation ou son retrait.
- De même, il faut prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants si l'utilisation ou le démontage du jeu est incomplet et pendant la maintenance.

Tourniquet manège ARAIGNÉE BI-COULEUR

1 700 mm

Réf. Procity® 808000
Réf. Loisirs Aménagements 3009

ENTRETIEN

ENTRETIEN	
FREQUENCE	TRAVAUX
TOUTES LES SEMAINES Contrôle visuel de routine	- contrôle de la propreté de l'aire de jeux - contrôle de l'état de surface des bois (poncer les échardes) - contrôle des pièces manquantes ou cassées - vérifier la stabilité de la structure - maintenir à niveau les matériaux meubles particuliers - ramassage des verres cassés et d'autres débris
TOUS LES 1 A 3 MOIS Contrôle fonctionnel	- contrôle du serrage des écrous et des vis - vérification de la présence systématique des bouchons de protection - contrôle de la tension des cordes et retendre si nécessaire - contrôle d'usure de chaque élément du jeu
TOUS LES ANS Contrôle annuel principal	- contrôle des fondations - nettoyage complet du jeu - renouvellement des peintures le cas échéant - remplacement des pièces usées ou défectueuses - (exemple : barreau, lame de plancher, corde, glissière...)

Tourniquet manège ARAIGNÉE BI-COULEUR 1 700 mm

Réf. Procity® 808000
Réf. Loisirs Aménagements 3009

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

AUTO CERTIFICATION

LOISIRS AMENAGEMENTS
ZA L'ANJOUNIERE
86370 VIVONNE

CERTIFICAT : FG/MD/023/701/2011

EQUIPEMENTS D'AIRES COLLECTIVES DE JEUX

**ATTESTATION DE CONFORMITE AUX EXIGENCES DE SECURITE DU
DECRET N° 94-699 DU 10 AOUT 1994 ET N°2019-1007 DU 30 SEPTEMBRE 2019**

La société LOISIRS AMENAGEMENTS, société de fabrication intégrée de jeux pour aires collectives, atteste avoir vérifiée et contrôlée, suivant les normes obligatoires le concernant, l'équipement mentionné ci-dessous, pour être conforme aux exigences de sécurité relatives aux équipements d'aires collectives de jeux :

FABRICANT : LOISIRS AMENAGEMENTS

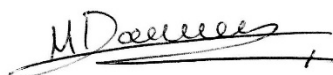
ADRESSE DU SITE DE FABRICATION : L'Anjouinière
86370 VIVONNE

EQUIPEMENTS CONCERNE: Manège 1,70 M réf.3009

NORMES EUROPEENNES
notamment intégrées en référence à cet équipement : NF EN 1176-1 version 2008
NF EN 1176-5 version 2008

A Vivonne, le 7 janvier 2011.

Président
SPL SAS
Représenté par Mathieu Damen



Tourniquet manège ARAIGNÉE BI-COULEUR

1 700 mm

Réf. Procity® 808000
Réf. Loisirs Aménagements 3009

MONTAGE 1

AVERTISSEMENTS

- la conformité aux exigences de sécurité de ce produit étant fortement conditionnée par son installation, il est impératif de respecter scrupuleusement les consignes indiquées dans la présente notice.
- Il est indispensable de veiller notamment aux différents assemblages pouvant entraîner des risques de coincement.
- Les fixations et réglages définitifs doivent être réalisés de manière à éliminer les ouvertures ou espaces compris :

- entre 8 et 25 mm pour le coincement de doigt
- la non observation de ces consignes entraînera la responsabilité de l'installateur en cas d'accident.

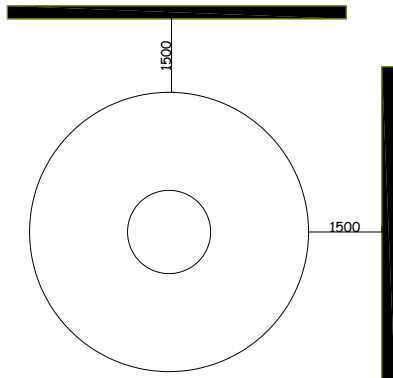
Même sous contrôle d'accompagnateurs majeurs, un enfant peut courir vers des utilisateurs du manège.

Faisant suite aux recommandations données au 4.2.8.2.1 de l'EN 1176-1:2017, il convient d'installer des délimitations telles que les clôtures pour décourager les enfants d'atteindre directement le manège.

Il convient que les clôtures soient installées à au moins 1,5 m du bord du manège et à 1,5 m de la limite de la zone d'impact

Tourniquet manège ARAIGNÉE BI-COULEUR 1 700 mm

Réf. Procity® 808000
Réf. Loisirs Aménagements 3009



Nous vous suggérons autre qu'une clôture de matérialiser par une couleur au sol.

MONTAGE 2

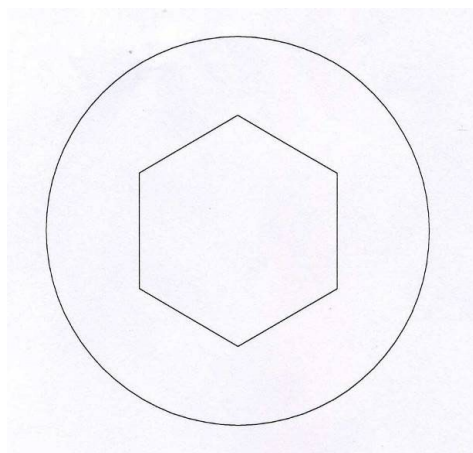
- Insérer les **4 tiges filetées** dans les **4 pieds du manège** et sceller en respectant le plan de scellement
- Après séchage, resserrer les écrous

Tourniquet manège ARAIGNÉE BI-COULEUR 1 700 mm

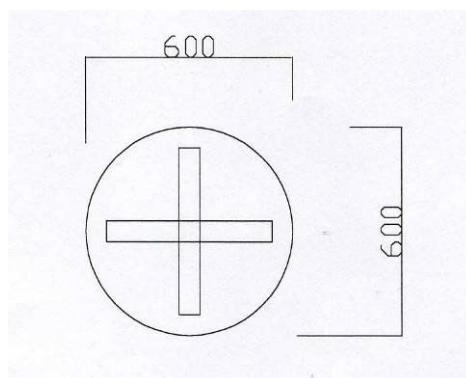
Réf. Procity® 808000
Réf. Loisirs Aménagements 3009

IMPLANTATION SCELLEMENT

IMPLANTATION



PLAN DE SCELLEMENT



TROUS DE SCELLEMENT:

TROU DE SCELLEMENT

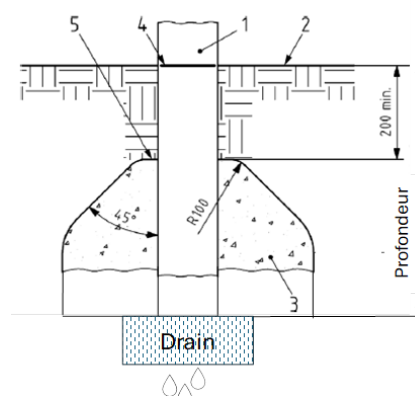
Nombre : 1

Diamètre : 60 cm

Profondeur : 50 cm

Dosage béton : 300 kg/m³

Remarque : pour les poteaux
inclinés, prévoir une réserve de
300X500 au lieu de 300X300



Légende

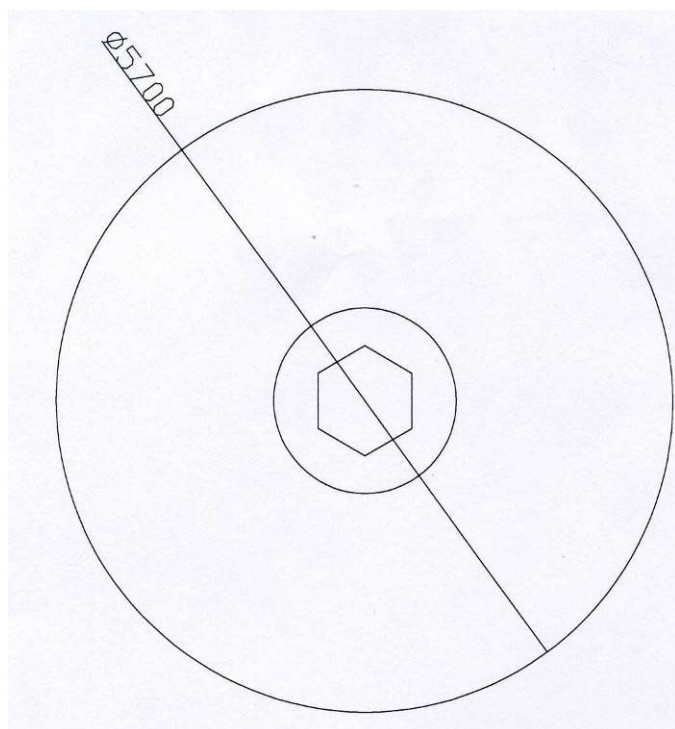
- 1 poteau
- 2 surface de jeu
- 3 fondations
- 4 marque de niveau de base
- 5 partie supérieure de la fondation

Tourniquet manège ARAIGNÉE BI-COULEUR

1 700 mm

Réf. Procity® 808000
Réf. Loisirs Aménagements 3009

SURFACE D'IMPACT



_____ : surface d'impact
à couvrir : **26 m²**

- 2 m autour du jeu

MATERIAUX A UTILISER :

Exemples de matériaux couramment utilisés pour l'atténuation de l'impact et hauteurs de chute critiques correspondantes :

Matériau (1)	Description mm	Epaisseur minimale (2) mm	Hauteur de chute Critique mm
Gazon/terreau naturel			≤ 1000 (4)
Fragments d'écorce	Granulométrie de 20 à 80	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Copeaux de bois	Granulométrie de 5 à 30	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Sable (3)	Granulométrie de 0.2 à 2	200	≤ 2000
		300	≤ 3000
Gravier (3)	Granulométrie de 2 à 8	200	≤ 2000
		300	≤ 3000

Tourniquet manège ARAIGNÉE BI-COULEUR

1 700 mm

Réf. Procity® 808000
Réf. Loisirs Aménagements 3009

Autres matériaux et autres épaisseurs	Selon essai H.I.C (voir l'EN 1177)	Hauteur de chute critique telle que soumise à l'essai
1) Matériaux convenablement préparés pour l'utilisation en aires de jeux pour enfants. 2) Pour les matériaux meubles particuliers, ajouter 100 mm à l'épaisseur minimale pour tenir compte du déplacement (voir 4.2.8.5.1). 3) Sans argile ou sédiments. La granulométrie peut être identifiée au moyen de l'essai au tamis, selon l'EN 933-1. 4) Voir la note 1 au 4.2.8.5.2.		

LIVRET D'ENTRETIEN

INSPECTION :

Nom de l'agent :

Date :

	BON	MAUVAIS	REMARQUES
Aspect de surface			
Fixations			
Stabilité			
Intégrité générale			
Propreté			
Intégrité des marquages			
Essai de fonctionnement			
Sol/contrôle niveau zéro			
Autres			

Tourniquet manège ARAIGNÉE BI-COULEUR

1 700 mm

Réf. Procity® 808000
Réf. Loisirs Aménagements 3009

MAINTENANCE :

Nom de l'intervenant :

Date :

	Réalisation travaux		REMARQUES
	OUI	NON	
Nettoyage			
Remise en état des surfaces			
Resserrage fixations			
Lubrification pièces mobiles			
Remise au niveau zéro			
Marquage			
Mise hors service			
Dépose totale			
Protection scellements			

LIVRET D'ENTRETIEN 2

REPLACEMENT DES PIÈCES		
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
N°	Nature :	Quantité
REMISE EN SERVICE		
Nom du réparateur :		Date :
Contrôle et réception de la réparation :		
Nom :	Date :	Signature :